



Lutte contre la déforestation et le changement climatique: vers une nouvelle régulation internationale?

Séminaire ABONG – Coordination SUD

28/01/09



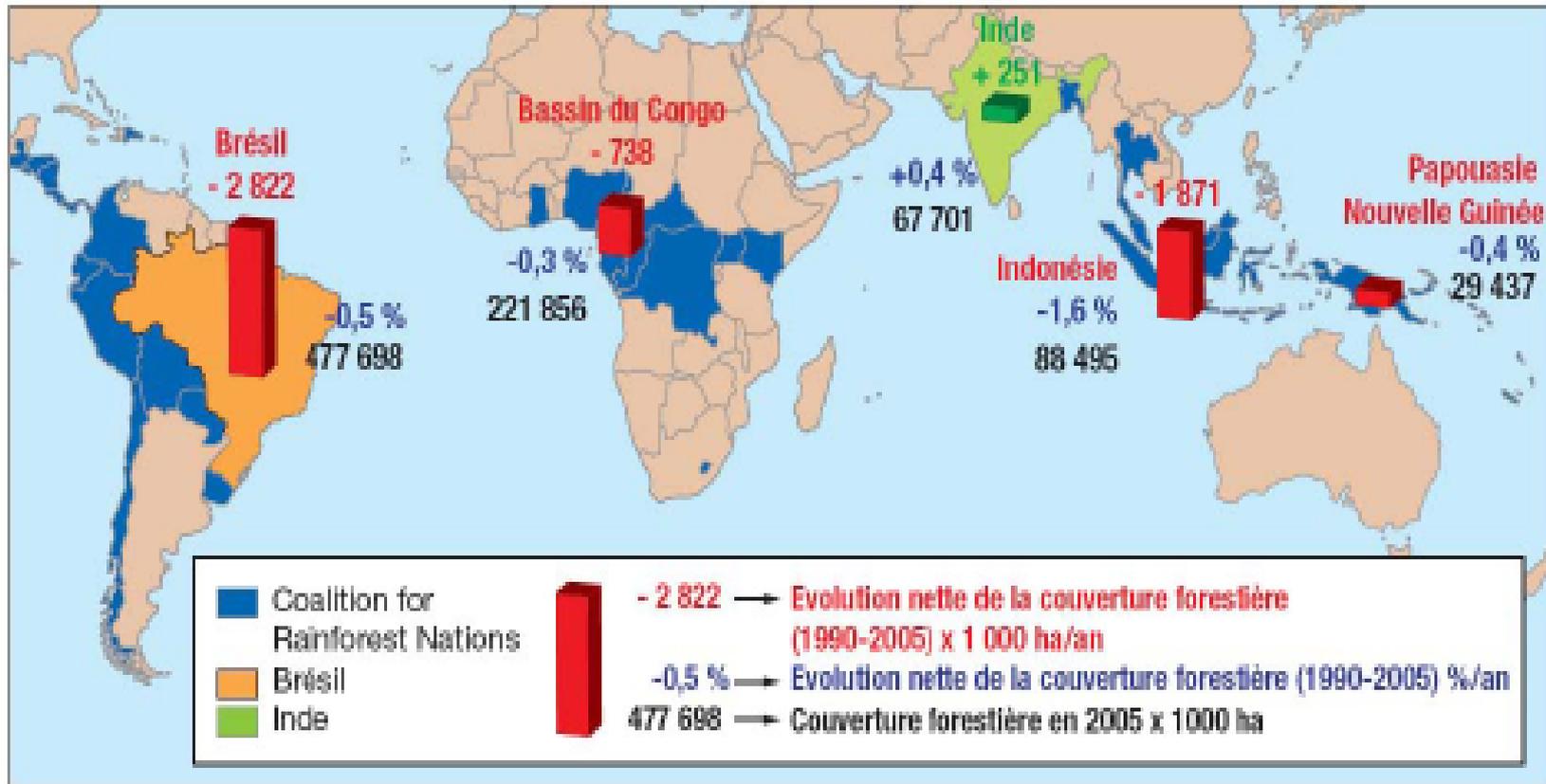
Contexte





- La déforestation: une préoccupation majeure au Brésil et au niveau international
 - 13 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année
- Des causes variables selon les régions
 - Amérique du Sud: élevage du bétail, cultures de soja
 - Asie du Sud-Est: plantations de palmiers à huile, exploitation du bois
 - Afrique: culture sur brûlis, bois de chauffe
 - Demande des pays du Nord
- Des impacts sociaux et environnementaux importants
 - Perte de ressources pour les populations vivant dans ou à proximité des forêts
 - Augmentation de la vulnérabilité face aux aléas climatiques
 - 17% des émissions de gaz à effet de serre viennent de la déforestation

Figure 6 - A forêts différentes, problèmes différents



Alors que la déforestation se chiffre en millions d'hectares au Brésil et en Indonésie, l'Inde est en phase de reforestation. Dans le bassin du Congo, la dégradation des forêts est plus inquiétante que le taux de déforestation, relativement faible.

Note : La Coalition for Rainforest Nations se compose officiellement de 15 pays. Au travers d'ateliers qu'elle organise régulièrement, plus de 30 pays (en bleu sur la carte) s'efforcent d'harmoniser leurs positions de négociation aux Nations Unies. L'historique de cette coalition est exposé dans la partie II.

Source : Mission Climat à partir de données de 2005 de la FAO.

Figure 7 - Carte des principaux facteurs de déforestation



En Amérique du Sud, les forêts sont le plus souvent déboisées pour l'élevage du bétail et la culture du soja, tandis qu'en Asie du Sud-Est, la culture du palmier à huile et l'exploitation des produits du bois sont les premières causes immédiates de la déforestation. Dans ces deux cas, les marchés mondiaux où sont écoulées ces matières premières représentent la première cause sous-jacente de la déforestation. Leur importance est moindre en Afrique : la déforestation tend à être le fait des petits paysans qui pratiquent une agriculture vivrière et collectent du bois de chauffage.

Source : Mission Climat de la Caisse des Dépôts.



Lutte contre la déforestation et le changement climatique: quelle régulation internationale?





- Multiples tentatives de régulation internationale
 - Cf. Protocole sur les forêts / Convention sur la biodiversité
- Nouvelle tentative à travers la Convention sur le changement climatique



- 2005 : lancement de discussions sur la déforestation évitée ou « REDD » (réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation)
 - Rainforest coalition (Papouasie-Nouvelle Guinée et Costa-Rica notamment)
 - Pour la prise en compte des efforts des pays qui luttent contre la déforestation et ainsi réduisent leurs émissions
- Depuis 2005, nombreuses discussions méthodologiques et techniques
 - Rôle des forêts dans le cycle du carbone, taux et causes de déforestation, évaluation des changements dans les stocks de carbone, mécanismes financiers, etc.



- **Décembre 2007, Conférence de Bali:**
 - Décision majeure: plan d'action de Bali sur le post-2012
 - REDD: un des mécanismes du futur accord sur le changement climatique « post-2012 »
 - Lancement d'activités pilotes basées sur une série de directives indicatives
 - Banque Mondiale (Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier), Norvège (1,8 Mds \$ sur 5 ans), UN-REDD (35 millions \$)



Questions clés à régler

1. Quel financement ?
2. Quelle portée ?
3. Comment utiliser les fonds générés par le REDD?



1. Quels financements?

- **Marché carbone:**

- Vente des émissions évitées sur forme de crédit sur le marché carbone

- Avantages: financements disponibles rapidement, pas d'argent public investi, etc.
- Risques: course à la terre, non prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux, etc.

- **Fonds publics**

- Création de fonds alimentés par des contributions obligatoires

- Avantages: souplesse dans l'utilisation des fonds, etc.
- Risques: manque de prévisibilité et pérennité des ressources, questions de gouvernance des fonds, etc.



2. Quelle portée ?

- **Approche par projet**
 - Avantages: meilleure implication des acteurs locaux, convient pour des pays à faible gouvernance
 - Risques : non prise en compte des causes profondes de la déforestation, risques de « fuite », etc.
- **Approche nationale**
 - Avantages: approche macroéconomique reliée aux politiques publiques, etc.
 - Risques : plus faible implication des acteurs locaux, etc.



3. Comment utiliser les fonds générés par le REDD?

- Relatif consensus apparu à la Conférence sur le climat de Poznan (déc.2008)
 - Approche holistique: prise en compte des différentes sources possibles de réduction d'émissions
 - Lutte contre la déforestation, préservation des forêts, renforcement des stocks de carbone forestiers (plantations)
 - Attention: limiter les risques de dérives liés aux plantations dont les impacts environnementaux et sociaux sont souvent criticables



Opportunités, risques et recommandations





Opportunités

- Un paiement financier pour service écologique rendu :
 - Contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - Incitations positives pour la protection des forêts
 - Contribution au développement économique des pays tropicaux forestiers et des communautés rurales



Risques

- Capacité du mécanisme REDD à s'attaquer aux multiples causes de la déforestation?
- Pression foncière accrue
- Renforcement des inégalités sociales



Recommandations pour le mouvement social

1. Veiller à l'élaboration de règles strictes au sein du REDD pour limiter les risques et optimiser les opportunités et garantissant la prise en compte de toutes les causes de la déforestation.
2. Renforcer les acteurs locaux (ONG, autorités publiques, communautés, etc.) en matière de montage et de gestion de projets liés au REDD.
3. Définir des mécanismes de gouvernance adéquats pour assurer une bonne gestion et utilisation des fonds (autorités et communautés locales) et l'implication de l'ensemble des parties concernées.
4. Renforcer les capacités de recherche scientifique locale pour contrôler et suivre l'évolution des stocks de carbone forestiers et pour mesurer les réductions effectives des gaz à effets de serre.